

Freddy Malot  
4 rue Prof. Zimmermann }  
69007 Lyon

à Banque Postale – Réf. client : 050 3919 L 038

---

### Présentation

---

J'ai 77 ans. Suis militant politico-social, disons « depuis toujours ».

J'ai formé à la gestion Patrimoine/Bourse l'INCA-PTT... en 1986 !

Encore au siècle dernier, j'ai animé durant des mois le Club d'Investissement des **postiers** de Vienne.

J'ai un C.C.P. depuis... 54 ans ! Mon compte est tenu à « Jean Macé – Lyon ».

---

### Défaillance <sup>(1)</sup>

---

Le **20 septembre**. Je signais une demande de **virement permanent** de 850 € mensuel à la S.C.I. Immo-Alpes II, chaque **5 du mois**, à partir d'**Octobre** (Copie jointe).

Au **20 octobre**, date du relevé mensuel (reçu le **28** octobre), je ne vois AUCUN débit de 850 € !

---

### Scandale

---

● Selon la Convention avec la S.C.I. créditrice, le bailleur se réserve, en cas de « simple non-paiement à échéance exacte » : 1 de majorer le loyer de 10 % ; 2 de résilier le bail à sa volonté. Comment la Banque Postale a-t-elle pu me mettre dans ce cas ?

● Je connais la musique ! Probable que le virement permanent fut mis délibérément en sommeil, tant que le guichet ne m'aurait pas forcé à rencontrer le « conseiller » devant **me vendre (à tout prix)** un ou plusieurs « produits » absorbant tout ou partie de mon confortable solde créditeur !

● J'exige pour le moins les **excuses** de l'établissement pour la Faute commise et le tort fait à mes intérêts.

---

(1) Défaillance. **Droit : défaut d'exécution, au terme fixé, d'une clause contractuelle.**

N.B. Les relevés de B.P. signalent un « découvert autorisé » (de 700 €) jamais demandé par moi.

**A VOTÉ**

**DESTINATAIRES, avec Ac. Réception**

1<sup>er</sup> nov. 2017

**SCI** Immo-Alpes II ; **B.P.** Jean Macé/Lyon. 44, av. Berthelot 69007 Lyon ; **B.P.** Centre Financier. 166, av. J. Jaurès 69900 Lyon ; **B.P.** Service Client. 8 rue Félix Brun 69007 Lyon ; **B.P.**, Rémy Weber, Siège Social. 115, rue de Sèvres 75006 Paris ; **B.P.** Siège Central. 30 Boulevard Gallieni 92130 Issy-les-Moulineaux.







LA POSTE

Destinataire

BANQUE POSTALE  
Siège (Nom et Prénom) ou raison sociale  
SIÈGE CENTRAL

30, BOULEVARD GALLIÉNI  
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX  
Code postal Commune

Présenté / Avisé le : 2 / 11 / 12  
Distribué le :

Je soussigné déclare être

- Le destinataire
- Le mandataire
- CNI/
- Autre



Restitution de l'information à l'expéditeur  
La Poste a tout mis en œuvre pour distribuer ce pli.  
Celui-ci vous est cependant retourné pour la raison suivante :  
La Poste has made every effort to deliver this item.  
However, we are returning it for the following reason :

Défaut d'accès ou d'adressage  
Address illegible / inaccessible

Destinataire inconnu à l'adresse  
Addressee unknown at marked address

Pli refusé par le destinataire  
Delivery refused by addressee

Pli avisé et non réclamé  
Unclaimed recorded delivery

Niveau de g

R2  R3

\* Le facteur atteste par ce pli que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'envoi : 1A 133 898 6896 3



Expéditeur

FREDDY MALOT

Identité (Nom et Prénom) ou raison sociale

N°: 4 RUE PROF. ZIMMERMANN

69007 LYON  
Libellé de la voie

Code postal

COMMUNE

A partir d'Utiliser uniquement un STYLO À BILLE en appuyant fortement.

Pensez également à la Lettre recommandée en ligne.

Consultez [www.laposte.fr/boutiqueducourrier](http://www.laposte.fr/boutiqueducourrier)



PREUVE DE DISTRIBUTION

La Poste S.A. au Capital de 3 800 000 000 € - RCS Paris 356 000 000  
Siège Social : 9 rue du Colonel Pierre Avia - 75015 Paris

EXPÉDITEUR: .....

.....  
.....

A VOTÉ

LA BANQUE POSTALE DIT:

« Tout fut mis en œuvre pour distribuer mon pli...  
qui m'est quand même retourné...

POUR LA RAISON : PLI REFUSÉ !! »

LA POSTE MENÉE

par des tyrans échappés d'une maison de fous ?!

A VOTÉ



enveloppe agréée par LA POSTE - Agrément N° 899 Lot Y 55/ 506



LA POSTE RESEAU ET BANQUE  
SECTEUR DE LYON GERLAND  
15 Rue Jacques Monod  
69007 Lyon

Tél : 04 72 76 52 77

Reçu le 16 Nov. 2017

Monsieur FREDDY MALOT  
4, rue du professeur Zimmermann  
  
69007 LYON

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre recommandée me faisant part de votre mécontentement concernant la mise en place d'un virement permanent de 850 € demandé au guichet de Lyon Jean Macé le 20 septembre pour la S.C.I Immo-Alpes.

Je vous exprime mes regrets pour le retard de traitement de votre demande et vous présente mes excuses.

J'ai vérifié sa mise en œuvre et le virement sera bien effectué le 05 de chaque mois en fonction des jours ouvrables.

Je viens de prendre mes fonctions sur ce nouveau secteur depuis le 02 novembre et je me tiens à votre disposition si vous souhaitez me rencontrer.

Je vous prie de recevoir, Monsieur Malot, mes respectueuses salutations.

Béatrice Fournier  
Directrice de Secteur

FREDDY MALOT  
4 rue Prof. Zimmermann  
69007 LYON

à B. FOURNIER (B.P.) 17 NOV. 2017

Madame,

[1] Sachez que je goûte votre réplique sans  
ambages à ma gréevance (1).

[2] Mon CREDO ci-joint vous interrogerait-il ?  
Dans l'affirmative, je suis à votre disposition.

Aîné de Dom Deschamps

---

(1) old french.

**A VOTÉ**





## Service Relations Clients

Votre correspondant :  
Danielle DONINI  
Case postale O 306

Monsieur Freddy MALOT  
  
4 rue du Professeur Zimmermann  
69007 LYON

Réf. n° 000542752284

Paris, le 29 novembre 2017

Monsieur,

Dans votre courrier du 1<sup>er</sup> novembre 2017, vous avez attiré notre attention sur une demande de virement permanent.

En effet, en date du 20 septembre 2017, vous avez signé une demande de virement permanent au profit de la SCI Immo Alpes II. Vous souhaitez que la première échéance intervienne le 5 octobre 2017.

En règle générale, l'enregistrement d'un virement permanent est effectué par le centre financier gestionnaire du compte, à réception du courrier de demande.

Selon les éléments communiqués, il apparaît que votre demande a été enregistrée par nos services le 16 octobre 2017.

Nous vous présentons les excuses de La Banque Postale pour le délai constaté dans le traitement de votre demande.

A ce jour, nous vous confirmons que le virement demandé a bien été mis en place. Le virement du mois de novembre apparaît au débit de votre compte courant.

Souhaitant conserver votre confiance, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

La Banque Postale

Cette affaire fait l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les intéressés bénéficient d'un droit d'accès et de rectification qu'ils peuvent exercer auprès du Service Relations Clients du Siège social de La Banque Postale à l'adresse indiquée ci-contre.

Si la réponse apportée ne vous donne pas satisfaction, vous pouvez déposer un recours à l'adresse suivante : La Banque Postale – Service Relation Clientèle – 11 rue Bourseul 75900 Paris Cedex 15.

Si aucune solution ne peut être trouvée avec le Service Relation Clientèle, vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur de La Banque Postale – 115 rue de Sèvres – Case G009 – 75275 Paris Cedex 06.

La Banque Postale

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4 046 407 595 euros

Siège social et adresse postale 115 rue de Sèvres – 75275 Paris Cedex 06